



Prêt relai (intervertir les biens à vendre)

Par **hayland**, le **05/08/2008** à **16:17**

bonjour,

Nous sommes en prêt relai depuis juin 2008, mais notre maison en vente depuis mars (pas d'acheteur pour l'instant). Nous avons emménagé à 2 h de route de ce domicile en vente pour des raisons professionnelles. Aujourd'hui, mon époux a une opportunité de travail plus intéressante à proximité de notre domicile en vente. Peut-on réintégrer le bien à vendre et mettre en vente le bien que nous venons d'acheter (notre contrat ne stipule rien à ce propos (prêt relai à solder dans 2 ans UCB simplimo).

Merci de nous répondre car il y a urgence...

Cordialement,

Hayland